

 Tangram	CHARTRE D'ACHATS RESPONSABLES	<i>Mise à jour le 21/04/2026</i>
---	--	----------------------------------

Dans le cadre de son engagement RSEI (Responsabilité Sociétale des Entreprises Inclusives), TANGRAM présente cette charte qui a pour but d'impliquer ses fournisseurs et prestataires de service dans sa démarche.

Préambule

Conscients de son rôle dans la construction d'un modèle économique durable, inclusif et éthique, TANGRAM, affirme sa volonté de mettre en œuvre une politique d'achats responsables, au cœur de sa stratégie RSE. Cette charte définit les principes fondamentaux attendus de ses partenaires et fournisseurs.

En adhérant à cette charte, le fournisseur s'engage à respecter et faire respecter les 8 principes exposés dans la présente charte. TANGRAM appliquera les mêmes engagements dans sa relation avec les fournisseurs.

Une politique d'achats fondée sur la confiance et la proximité

Nous privilégions les relations durables, transparentes et équilibrées avec nos fournisseurs, en nous appuyant sur :

- **Une relation de confiance**, réciproque et construite sur le long terme ;
- **Une préférence donnée aux fournisseurs locaux**, notamment bretons, chaque fois que cela est possible et pertinent économiquement ;
- **La valorisation des entreprises référencées** sur des labels ou certifications environnementales et/ou sociales reconnus (type ISO 14001, Label LUCIE, Ecocert, etc.) ;
- **La promotion de l'innovation sociale et environnementale** dans les produits ou services proposés.

Éthique des affaires

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils partagent nos exigences en matière d'intégrité et de respect des règles éthiques, notamment :

- Lutte contre la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme ;

- Prévention et lutte contre la fraude ;
- Interdiction des pratiques anticoncurrentielles;
- Déclaration et gestion des conflits d'intérêts.

Respect des droits humains et des normes du travail

Nos partenaires s'engagent à respecter les droits fondamentaux au travail, en particulier :

- Interdiction du travail forcé, illégal ou des enfants ;
- Prévention de toute forme de discrimination ou de harcèlement ;
- Respect des règles sur la durée du travail, la rémunération ;
- Garantie de la liberté syndicale et de négociation collective

Emploi et insertion

Nous encourageons nos fournisseurs à :

- Participer activement à **l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi**, en particulier les personnes en situation de handicap, les jeunes sans qualification, ou encore les demandeurs d'emploi de longue durée. En collaborant avec Tangram, vous participez à cet engagement.
- Collaborer avec des **structures de l'économie sociale et solidaire (ESS)** ou des **entreprises adaptées**. En collaborant avec Tangram et la coopérative MSA Services dont elle sociétaire, vous participez à cet engagement.

Prévention du risque de dépendance économique

Nous veillons à :

- Entretenir des relations commerciales équilibrées pour **prévenir toute situation de dépendance économique** ;
- Diversifier nos sources d'approvisionnement afin de limiter les risques structurels pour nos fournisseurs.

Santé, sécurité et conditions de travail

Nos fournisseurs doivent garantir :

- Un environnement de travail **sûr et sain** pour leurs collaborateurs ;

- La mise en œuvre de **mesures de prévention des risques professionnels** et d'amélioration des conditions de travail ;
- Le respect des obligations légales et réglementaires en matière de **sécurité et de santé** au travail.

Protection des données

Nos partenaires s'engagent à :

- Respecter le cadre légal en vigueur en matière de **protection des données personnelles** (RGPD notamment) ;
- Garantir la **confidentialité et la sécurité** des informations échangées dans le cadre de nos relations commerciales.

Environnement

Nous encourageons les fournisseurs à :

- Réduire leur **empreinte environnementale** à travers des pratiques éco-responsables (économie d'énergie, réduction des déchets, limitation des transports, etc.) ;
- S'engager dans une **démarche d'amélioration continue environnementale**, et le cas échéant, se doter de certifications environnementales reconnues ;
- Préférer des **produits éco-conçus**, durables ou issus de filières responsables.

Cette charte s'inscrit dans la démarche RSEI de TANGRAM et vise à construire une chaîne de valeur responsable, éthique et inclusive. Elle reflète cette ambition d'associer les partenaires à la transformation positive des territoires et des pratiques.